

ATTENTION DANGER : ARRIVEE DU FRELON ASIATIQUE EN CHAMPAGNE ARDENNE.

Introduit accidentellement en 2004 dans le département du Lot-et-Garonne suite à l'importation de poterie chinoise, le frelon asiatique, *Vespa Velutina Nigrithorax*, a envahi presque toute la France en une dizaine d'années. Ce nouveau prédateur apicole a également colonisé le nord de l'Espagne, du Portugal, s'avançant aussi dans le nord de l'Italie.

Dans notre région, il est présent en Meurthe-et-Moselle et depuis 2015, dans l'Aisne près de Saint Quentin, dans l'Aube près de Troyes et dans la zone Nogent S/Seine – Romilly S/Seine, ainsi que dans la Marne près de Granges S/Aube.

A la différence des abeilles, le frelon asiatique (F.A.) a un cycle de vie annuel, à l'instar des guêpes et du frelon européen (F.E.).

Seules des reines fondatrices passent l'hiver. Au printemps, elles construisent un nid primaire abandonné dès l'arrivée d'ouvrières en plus grand nombre. Ces dernières élaborent alors un nid secondaire, installé haut dans les frondaisons de grands arbres (10 – 15 M.) et donc très peu visible. Ce nid peut avoir des dimensions importantes, 1 m. de haut et 80 cm. de diamètre et contenir 1500 à 1800 ouvrières.

Le F.A. est noir (Nigrithorax) avec la face jaune, les pattes jaunes et quelques traits jaunes au niveau de l'abdomen. Le F.E. ressemble à une grosse guêpe.

Le F.A. est d'une taille inférieure à celle du F.E. (3 cm. contre 4 cm).



Frelon Européen.

Frelon Asiatique.

Les adultes du F.A. se nourrissent de liquide sucré (nectar, miel ...), de fruits mûrs et de sécrétions protéiques délivrées par les larves après stimulation.

Ces larves, quant à elles, sont nourries de « boulettes » protéiques provenant des proies attrapées par les ouvrières (abeilles, diptères, araignées ...) voire de viande ou de poissons.

Les dégâts sur les ruches sont de deux ordres :

1. Prédation : En vol stationnaire devant la ruche, le F.A. fond sur les butineuses rentrant à la colonie, la dépeçant et ne gardant que le thorax riche en protéines.
2. Perturbation de la ruche : Tout le monde est sur le pont pour empêcher la pénétration éventuelle du F.A. et comme les butineuses hésitent à sortir, on peut arriver à un manque d'apport dans la ruche (pollen et nectar) conduisant à un affaiblissement de la colonie par diminution du couvain et donc du renouvellement.

Il est facile de comprendre que plus le nombre de F.A. « chassant » devant les ruches est important, plus cela aura d'impact sur ces colonies au risque de les voir disparaître. La haute saison de prédation se situe de Juillet à Septembre, période durant laquelle les abeilles préparent les individus qui devront passer l'hiver et pérenniser la ruche.

Autre conséquence indirecte de cette prédation, la diminution de la pollinisation avec perte de rendement sur les cultures, les F.A. s'attaquant non seulement et principalement aux abeilles en milieu ouvert, mais aussi à divers autres pollinisateurs.

La lutte contre le F.A., danger sanitaire de deuxième catégorie, se fait au niveau des ruches (*réduire l'entrée, gêner le vol du F.A. et surtout, maintenir des colonies fortes et en bonne santé*), au niveau du rucher (*piégeage du F.A., observation pour repérage des nids ...*) et enfin par destruction des nids. Cette destruction implique de faire appel à un intervenant habilité (*tenue protectrice indispensable, utilisation de biocides dans le respect de la réglementation et récupération du nid « empoisonné » pour son élimination*). Elle se pratique tôt le matin ou à la tombée du jour pour tuer le maximum de frelons et éviter la résurgence d'un autre nid, édifié par les rescapées.



La recommandation est donc d'ouvrir l'œil pour repérer les F.A. et surtout les nids en s'aidant éventuellement de la direction estimée du vol de retour de ces prédateurs.

En cas de découverte d'un nid, il faut prévenir la DDCSPP, le GDSA ou votre syndicat apicole, voire le maire de la commune pour trouver une solution d'élimination, mais surtout ne pas intervenir seul car les piqûres représentent un danger pour l'homme par leur nombre et/ou une sensibilité (allergie) au venin des hyménoptères pouvant aller jusqu'à la mort.

Il est utile de signaler toute observation ou capture pour un diagnostic de certitude et une action indispensable contre ce nouveau prédateur des ruches.

Dr. Luc BASTIN.
DIE Apiculture – Pathologie apicole.
Vétérinaire conseil du GDSA 08.

